

Liberté Égalité Fraternité

## **Tutoriel CHORUS-DT pour Personnel itinérant :** l'ordre de mission permanent (OMP)

Plateforme académique des frais de déplacements Implantation : DSDEN 68 Mail : ce.plateforme-deplacements@ac-strasbourg.fr



MAJ 2022\_05\_06

# CRÉATION D'UN ORDRE DE MISSION PERMANENT (OMP) (à faire chaque début d'année scolaire)

- I. Se connecter à l'application CHORUS-DT
- II. Créer l'ordre de mission permanent
- III. Soumettre l'OMP créé à la validation hiérarchique
- IV. Transmettre les justificatifs à la plateforme académique des frais de déplacements
- V. Contacter la plateforme académique des frais de déplacements

## I. Se connecter à CHORUS-DT via le portail ARENA :

#### EN INTRANET :

depuis le réseau administratif d'un établissement :

https://si2d.in.ac-strasbourg.fr/arena

depuis un service académique :

https://intranet.in.ac-strasbourg.fr/arena

#### DE L'EXTERIEUR :

depuis tout lieu ayant une connexion à internet :

https://si.ac-strasbourg.fr/arena

#### ARENA - Accédez à vos applications éducat Bienvenue Mme Recherch Gestion des déplacements temporaires (DT) 1Q Déplacements Temporaires Mes favoris Scolarité du 2nd degré Examens et concours Gestion des personnels Enquêtes et Pilotage Formation et Ressource Intranet, Référentiels et Outils Support et Assistance

#### OU EN PASSANT PAR L'INFOGRAPHIE DES FRAIS DE DEPLACEMENTS :

https://www.ac-strasbourg.fr/pro/outils-et-services/prise-en-charge-des-frais-

de-deplacement/

## II. Créer l'ordre de mission permanent (OMP)

Sur la page d'accueil Chorus-DT, cliquer sur « ordres de mission ».

EPUBLIQUE FRANÇAISE Gauni Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie Sparie S		Accuel	Ordres de mission	Frats de frais	Reportings	Q	2	€→
Messages aux utilisateurs							•	
✓ Mentions légales CNIL / RGPD ► Homologation RGS								
MES TACHES							,	^
4 Ordres de mission	0	Etats de	frais					
								~
SAP					SAF	P Cor	ncur	Ċ

Si vous n'avez jamais créé d'ordre de mission (OM) :

le message suivant s'affiche. Cliquer ici :



#### Si vous avez déjà créé un ordre de mission :

Cliquer sur « Créer OM » en bas à gauche de l'écran, choisir « pour le collaborateur + votre nom » :





### Sur l'onglet général, renseigner les champs obligatoires marqués par un = ET modifier « type de mission »:

Chorus Déplacements Temporaires		Accueil Ordres de mission Etats de fr	ais Factures Listes OM/EF -	Reportings 🗸 🔍 💄	<b>Ø</b> ▼ ⊕
Ordre de Mission - RT4GU - Statu	ut 1 - Création		Co Coût total prévisionnel hors i	ût total prévisionnel de la mis ndemnités hébergement et re	sion 0.00 € upas 0.00 € • répondre ↔
L'UM Permanent de reterenc     L'enveloppe de moyens est     La saisie de l'heure de déduit	permanent				destinatio     commune     votre OMF
Type de average OM Permanent v OM Permanent v	Destination principale *	Q Départ le * JJ/MM/AAAA I HH:Mi	Retour le * UIII DI J/MM/AAAA	∕li ✓	• <b>objet de la</b> partagés,
Objet de la mission *	CHANGEMENT DE T	YPE DE MISSION de mission ne prévoit pas la saisie des caté	yories		<ul> <li>lieu de dé administra (FAM)</li> </ul>
	Factures				lieu de dé
Axes analytiques Enveloppes de moyens *	Codes Projet / Form Celles-ci vont etr	e supprimées. Voulez vous continuer ?	e ministériel 1	Q	• autorisati besoin de
0214-01-02 (PILOTAGE ET MISE EN ( Q			Q	Q	• véhicule :
Elément OTP	Nouvelle affectation	Axe libre 2	Axe ministériel 2		haràma i
Une dérivation a été appliquée					• pareme.s
C Structure opérationnelle	Agence de voyage	Entité de facturation			• départ le : départ.
06899992 (INSPECTION ACADEMIQUE D			Q		• retour le :
Autorisation de véhicule				Enrogister	
recheroner implimer S	<u>upprimer OM</u>		(	Chregister Rester	Enregistrer

#### type de mission : sélectionner « OM permanent »

- répondre « oui » à la question qui apparaît
- destination principale selon votre situation, soit votre commune de rattachement, soit la zone couverte par votre OMP (département, académie).
- **objet de la mission** : votre mission (ex : services partagés, chargé de mission,...)
- lieu de départ/retour : sélectionner soit votre résidence administrative (ADM) soit votre résidence familiale (FAM)

#### lieu de départ et lieu de retour doivent être identiques

- autorisation de véhicule : cocher « personnel pour besoin de service »
- véhicule : sélectionner votre véhicule
- barème : sélectionner « barème IK standard »
- départ le : indiquer le 1<sup>er</sup> septembre et un horaire de départ.
- retour le : indiquer le 31 août et un horaire de retour.



# III. Soumettre l'OMP créé à la validation hiérarchique (ex : IEN, chef de service...) :

- cliquer sur « **refuser/valider** »
- cliquer sur la ligne « passer au statut : 2 attente de validation VH1 »
- indiquer le nom du valideur dans « destinataire »
- cliquer sur « confirmer le changement de statut »

Vous avez terminé. Dès la validation de votre OMP par le VH1 et le gestionnaire de la plateforme académique des frais de déplacements, vous aurez la possibilité de créer vos OM « personnel itinérant » pour saisir vos frais de déplacements.

# IV. <u>Transmettre les justificatifs à la plateforme académique des frais</u> <u>de déplacements</u>

*Transmettre obligatoirement vos justificatifs à la plateforme académique des frais de déplacements* par voie électronique (de préférence) ou par voie postale.

- Dans tous les cas pour les services partagés et les TZR :
  - arrêté d'affectation
  - emplois du temps 20XX-20XX visés par le chef d'établissement
- En cas d'utilisation du véhicule personnel :

- autorisation d'utiliser votre véhicule personnel (annexe 3 de la circulaire rectorale signée)

- Copie de la carte grise du véhicule

- Attestation d'assurance couvrant tous les déplacements professionnels

# Transmission des justificatifs pour l'usage du véhicule personnel via CHORUS-DT

FICHE PROFIL							
Recherche d'un collaborateur							
XXXX - M.E.N. : AC	ADÉMIE DE STRASBOURG (F82A52F9	A08C3E7) Q					
Infos générales Coor	données Préférences voyageur	Véhicules	Habilitations	Délégation d'habilitations	Infos Banque		
Véhicules personnels							Créer
N* d'immatriculation	Marque	Modèle	CV/Cylindrée	Date de fin			
SNCF	SNCF	SNCF	999	9			
<b>m</b>							
						6	Rattacher
Pièces Jointes					Date d'integration	n Date de reception	Tante (Ko)
Aucune donnée n'est disponi	ble						
龠					-114		

- Aller dans « fiche profil »
- Cliquer sur l'onglet véhicules de votre fiche profil.
- Dans la rubrique pièces jointes :cliquer sur l'onglet « rattacher »
- Une fenêtre apparaît pour joindre les différents justificatifs (annexe 3 de la circulaire rectorale complétée et signée, copie de la carte grise du véhicule, attestation d'assurance)

#### Enregistrer

# V. contacter la plateforme académique des frais de déplacements :

**O** Boîte mail fonctionnelle : ce.plateforme-deplacements@ac-strasbourg.fr

- Adjoint(e) à la Responsable : 03 89 21 56 23
  - Gestionnaire des personnels du 1<sup>er</sup> degré Bas-Rhin : 03 89 21 56 65
  - Gestionnaire des personnels du 1<sup>er</sup> degré Haut-Rhin : 03 89 21 56 36
  - Gestionnaire des personnels du 2<sup>d</sup> degré Bas-Rhin : 03 89 21 56 71
  - Gestionnaire des personnels du 2<sup>d</sup> degré Haut-Rhin : 03 89 21 56 64
- Plateforme académique des frais de déplacements, DSDEN du Haut-Rhin, 52-54 avenue de la République, BP 60092, 68017 COLMAR cedex



https://www.ac-strasbourg.fr/pro/outils-et-services/prise-en-charge-des-frais-de-deplacement/

